

CR réu du jeudi 26 mars

Projet « jardin d'enfant » alternatif, sans le dire.

Sont présents : Mila, Antoine, Magali, Sandrine, Ghislain, Seashell, David, Stéphanie

et les enfants.

Attente d'Odile, présidente de la crèche parentale du Finosello.

L'ordre du jour qui avait été défini à la dernière réunion :

- Quelle forme administrative
- Calendrier des prochaines étapes
- Projet péda
- Créer des groupes de travail sur des problématiques particulières.

Pour rappel, lors de la première réunion (voir CR) , un tour de table avait permis de définir ce qui est important de retrouver pour chacun, dans une école ou un jardin d'enfant.

On refait donc un tour pour les nouveaux :

- Stéphanie : insiste sur l'importance de la présence d'animaux. Dans l'idéal, la proximité d'une ferme pédagogique.
- Ghislain: Insiste sur les difficultés rencontrées par les enfants à l'entrée en primaire et surtout au collège : changements de rythmes, de cadres, de rapports...
- David : importance de la cohérence de l'équipe pédagogique, et donc du projet initial.
- Antoine : insiste sur l'importance de la période 1-6 ans.

Projet péda : Olympe : idée du recrutement d'une éducatrice qui sera très important.

Info : la PMI autorise des ouvertures jusqu'à 6 ans (cas du jardin d'enfant qui n'a pu ouvrir que jusqu'à 4 ans).

Envie : arriver à ouvrir pour septembre 2015

A voir : cahier des charges correspondant à ce type de structure (Odile propose de nous le transmettre).

Odile arrive.

Présidente de la crèche parentale du Finosello depuis 30 ans.

Elle nous retrace rapidement l'historique de la création de la crèche.

A l'époque, première crèche après 68, ordonnance qui permettait de faire des crèches parentales.

- Ils ont rencontré quelques difficultés pour recruter et garder le personnel nécessaire à l'ouverture de la crèche.
- On lui refait un point sur le groupe, et où on en est.
- S'ensuivent plusieurs questions-réponses. Voici les informations retenues :
- D'après elle, il nous faut beaucoup travailler sur les envies de chacun afin d'avoir une base de projet solide à présenter.
- Il faut également que l'on choisisse entre une école ou un lieu d'accueil
- Le médecin de la PMI locale est La personne qui nous permettra ou non d'ouvrir une structure d'accueil. Ici, c'est le Docteur Louiset. Plusieurs d'entre nous la connaissent.
- Pour une petite structure, une EJE (Educatrice(teur) de Jeunes Enfants) ou une(un) infirmière(ier) peuvent suffire au niveau des diplômés.
- Voir site de L'ACEPP (collectif de crèches) : voir pour soutien organisationnel, réseau de crèches.
- Voir : école Montessori à Porto-Vecchio.
- Aujourd'hui, multi-accueil, voir aussi accueil parent-enfant.
- Proposition : Idée de partir sur du péri-scolaire, hors temps scolaire donc, dans un premier temps, pour commencer doucement et s'affranchir de lourdeurs administratives (pas de lits, ni de restauration).
- Conseil : une fois l'objet défini, se répartir le travail : le budget, les locaux, l'administratif, la réglementation...
- Proposition : plutôt que de monter une association directement, se présenter comme un groupe de parents de la crèche parentale du Fino. On y gagnerait en notoriété, sérieux et rapidité.
- Conseil : si on souhaite monter une asso, la faire vite, en prenant garde de rédiger des statuts assez larges qui ne réduiront pas notre champ d'action par la suite.
- Info : certaines crèches démarrent en pré-vendant des places dans des entreprises.
- Difficulté de trouver un pédiatre. Mme El Sandid (crèche parentale du Fino) : super cool. Son rôle: vérifier les vaccins, assurer le suivi sanitaire des enfants.
- Les tarifs pour les parents : de 0.5 à 1.5 € de l'heure environ.
- La structure du Fino c'est : 5 CDI, un comptable, un logiciel de gestion (très important pour alléger le suivi)

- info : subvention à l'ouverture (13 000 par place ouverte). Voir aussi avec la fondation de France, la ville d'Ajaccio.

A suivre :

Réunion pour caler le projet, l'objet :

Magali fait un mail d'appel à idées et le groupe restreint (environ 5 personnes au max pour pouvoir être efficaces) se réunira la semaine prochaine.

Groupes de travail à constituer :

- o Projet, contenu (Montessori , Freinet , Steiner, langue des signes , formation...)
- o Lieu (intra muros , village, ferme)
- o Budget (cotisations, subventions...)
- o Juridique : obligations sanitaires, encadrement, diplômes, cahier des charges du lieu d'accueil, forme juridique (asso...)
- o Communication : vers les futurs parents, au sein du groupe, vers les partenaires (financiers, opérationnels)

Ressources à consulter :

- site de L'ACEPP : acepp.aso.fr : On y retrouve tout un déroulé des étapes de construction d'un lieu d'accueil.
- créer-son-ecole.com